

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 207 | Date 3-9 June

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 136 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

7 juin : La police turque a arrêté 72 personnes dans 17 provinces en raison de leurs liens présumés avec le mouvement religieux Gülen.

8 juin : Un tribunal turc a arrêté six femmes et un homme qui avaient été détenus pour avoir écouté des sermons religieux sur la plateforme X, diffusés par des individus basés à l'étranger et accusés par la Turquie d'être membres du mouvement Gülen.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

6 juin : Un nouvel acte d'accusation demande une peine de prison allant jusqu'à 15 ans et demi pour 12 personnes, dont huit sont en détention provisoire, pour avoir tenté de défier l'interdiction gouvernementale d'organiser des manifestations du 1er mai dans le centre d'Istanbul.

7 juin : La police est intervenue contre les habitants qui protestaient contre l'inclusion des quartiers d'Akasya, d'Aksaray et de Saraykent à Antakya en tant que « zones de réserve » par le ministère de l'environnement, de l'urbanisation et du changement climatique.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

4 juin : Un tribunal turc a condamné un ancien enseignant de 78 ans à une amende pour avoir insulté un vice-ministre, ordonnant à l'enseignant de lui verser 7 080 TL (220 \$) et de couvrir ses frais de justice.

4 juin : Les procureurs turcs demandent une peine de prison allant jusqu'à 16 ans pour l'expert en communication politique Evren Barış Yavuz pour un post sur les médias sociaux accusant la belle-famille du président Recep Tayyip Erdoğan d'avoir vendu du kérosène à Israël.

6 juin : Un tribunal d'Istanbul a sommairement interdit l'accès à un rapport décrivant comment un prêteur d'État turc aurait accordé 550 millions de liras (17 millions de dollars) de prêts à des entreprises liées à un patron du crime notoire ayant des liens présumés avec un ancien ministre.

6 juin : Le 3e tribunal pénal d'Ankara a bloqué l'accès aux informations selon lesquelles le membre AKP de l'assemblée municipale de Nurdağı et président de la commission de planification et de développement urbain, l'entrepreneur Yunus Kaya, a été arrêté à Mersin alors qu'il tentait de fuir à l'étranger et que Seyfullah Ordueri, conseiller juridique au ministère de l'Intérieur, avait emmené Kaya à Mersin, après l'effondrement de ses bâtiments lors des tremblements de terre de Kahramanmaraş.

7 juin : Le tribunal pénal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès aux informations couvrant le délit d'abus sexuel commis par Şaben Bağrıaçık, un procureur travaillant au bureau du procureur général d'Anatolie d'Istanbul.

7 juin : Lors de l'audience finale de l'action en dommages-intérêts non pécuniaires intentée contre le journaliste Furkan Karabay par le président de la Commission de la justice d'Istanbul, Bekir Altun, pour diffamation devant la 27e Cour civile de première instance d'Istanbul Anatolie, la Cour a décidé que le journaliste devrait payer 12 500 TL de dommages-intérêts non pécuniaires.

## **LIBERTÉ DE RELIGION**

7 juin : L'Association des églises protestantes de Turquie a publié son « Rapport de surveillance des violations des droits 2023 », qui met en évidence une augmentation inquiétante des discours de haine à l'encontre des protestants, ainsi que les obstacles à l'établissement et au maintien des lieux de culte.

## **MINORITÉ KURDE**

3 juin : Le ministère turc de l'Intérieur a annoncé lundi la révocation de Mehmet Sıddık Akış, élu démocratiquement co-maire de Hakkari, en raison d'une enquête en cours et d'un procès séparé pour des accusations liées au terrorisme.

4 juin : Le Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (DEM), pro-kurde, organise des manifestations dans la ville de Hakkari, dans le sud-est du pays, pour protester contre la révocation du maire de la ville, alors que les bureaux des gouverneurs de dix provinces de la région à prédominance kurde ont interdit toute manifestation.

4 juin : La porte-parole du parti DEM, Ayşegül Doğan, est interdite de quitter le pays en raison d'une décision de la 9e Haute Cour pénale de Diyarbakır datant de 2020.

8 juin : La police turque a arrêté cinq politiciens kurdes - d'anciens maires et leurs adjoints du district d'Ergani de la ville de Diyarbakır, dans le sud-est de la Turquie - samedi, dans le dernier épisode d'une répression en cours contre les politiciens kurdes dans le pays.

## **TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS**

5 juin : Halil Karakoç, un imam à la retraite et malade de 84 ans, s'est vu refuser la probation par l'administration pénitentiaire de type R de Menemen.

5 juin : Un tribunal turc a décidé de maintenir en détention provisoire Mustafa Seçkin, un enseignant qui a été arrêté en raison de ses liens présumés avec le mouvement religieux Gülen, bien qu'il souffre d'une perte quasi totale de la vue, d'une maladie cardiaque et d'hypertension.

6 juin : Mehmet Ali Uçar, un prisonnier de la prison de type R de Menemen, qui souffre d'une déficience visuelle à 100%, n'a pas été libéré de prison malgré le rapport de l'institution de médecine légale déclarant qu'il « ne peut pas rester en prison ».

## **DROITS DES FEMMES**

5 juin : Quarante femmes ont été assassinées par des hommes en Turquie en mai, et 20 autres sont mortes dans des circonstances suspectes, selon la plateforme We Will Stop Femicide.